

Vos questions / nos réponses

## INHALATION EAU ECARLATE

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/05/2011 19:32

MERCI DE M'ENVOYER DE LA DOCUMENTATION CONCERNANT L'INHALATION  
D'EAU ECARLATE,NOTAMMENT CHEZ LES ADOLESCENTS COLLEGIENS.  
JE SUIS INFIRMIERE EN COLLEGE.  
CORDIALEMENT

---

**Mise en ligne le 13/05/2011**

Bonjour,

L'eau écarlate est un produit nettoyant, détachant et dégraissant qui fait partie de la "famille" des solvants comme la colle par exemple. Ce sont des solvants organiques constitués d'hydrocarbures (molécules formées d'atomes de carbone et d'hydrogène).

Le mode d'usage le plus couramment rencontré est d'inhaler les vapeurs de solvants. Ces vapeurs sont très rapidement "absorbées" par les alvéoles pulmonaires et atteignent le cerveau quelques secondes après l'inhaltung. Les effets des solvants durent approximativement 45mn. Ils sont variables en fonction des sujets et assez similaires à ceux produits par l'alcool.

En général, trois types d'effets se succèdent dans le temps :

- Une phase euphorique
- Une phase de perturbations sensorielles allant parfois jusqu'à des distorsions visuelles
- Une phase de sédation se traduisant par une certaine ébriété (démarche chancelante, envie de somnoler ..)

L'inhalation de solvants est susceptible de provoquer de graves complications médicales liées aux éléments chimiques toxiques contenus dans chaque produit. Les conséquences d'un usage de solvant peuvent se traduire par des nausées et vomissements, des irritations nasales, oculaires (larmoiement), des vertiges, des troubles de l'élocution, de la somnolence et des maux de têtes importants.

Nous espérons que ces premiers éléments de réponse vous seront utiles. Nous ne pouvons vous envoyer de la documentation dans le cadre de ce forum questions / réponses car nous devons, pour cela, avoir vos coordonnées. Si vous souhaitez recevoir de la documentation, nous vous encourageons à prendre contact par téléphone avec notre service au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7 de 8h à 2h).

Cordialement

---